

# CHARTRE D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) ENGAGEMENT POUR UNE FORMATION INCLUSIVE

## OBJECTIF DE LA CHARTRE

Cette chartre vise à garantir l'égalité d'accès à nos formations pour toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap (PSH). Elle fixe les principes et moyens mis en place pour favoriser une expérience de formation accessible et inclusive.

## NOMINATION D'UN REFERENT PSH

Custom a désigné Delphine Benizri [d.benizri@custom-formation.com](mailto:d.benizri@custom-formation.com) – Tél : 01.45.61.58.65 comme **Référent PSH**.

Son rôle est de veiller à l'application de cette chartre, d'identifier et d'anticiper les besoins spécifiques, et de sensibiliser les équipes internes et partenaires.

## PREREQUIS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Nos formations, qu'elles soient en présentiel ou en distanciel, sont conçues pour être adaptables à toutes les personnes. Custom s'engage à adapter les supports et les méthodes pédagogiques selon les besoins des PSH afin de répondre aux objectifs de chaque formation.

## MODALITES D'ACCES ET MOYENS DE COMPENSATION

Custom propose des aménagements spécifiques pour faciliter l'accès aux formations :

- **Adaptation des supports** (documents en format lisible, outils de transcription) ;
- **Accompagnement individuel** si nécessaire pour suivre la formation dans de bonnes conditions ;
- **Options** de participation en distanciel.

## QUESTIONNEMENT PRELIMINAIRE, MOYEN D'ALERTE & ACTIONS

Lors de l'inscription, les participants sont invités à signaler, de manière confidentielle, toute difficulté pouvant impacter leur participation à la formation via un simple mail à [contact@custom-formation.com](mailto:contact@custom-formation.com). Cela peut inclure les difficultés linguistiques, un handicap physique ou d'autres besoins spécifiques.

**Moyens d'alerte** : En cas de besoin en cours de formation, chaque participant peut contacter le référent PSH de Custom pour signaler toute difficulté.

Après l'évaluation des besoins de la personne, le référent s'assure de la faisabilité des

adaptations organisationnelles (horaire, rythmes...), matérielles (aides techniques individuelles...) et pédagogiques permettant l'intégration de l'apprenant et la prise en compte de la spécificité de son handicap.

Le référent exercera tout au long de la formation un état de veille quant aux difficultés qui pourraient survenir, en lien avec le handicap présenté. Afin d'être soutenu dans l'exercice de sa fonction, le référent peut faire appel aux compétences d'organismes spécialisés (cf paragraphe **Contacts utiles / Réseau Handicap**).

### **ENGAGEMENT DE NOS SOUS-TRAITANTS ET MISE EN ŒUVRE**

Les sous-traitants de Custom s'engagent à respecter cette charte, confirmée par leur signature de la Charte Formateur ou du Contrat de Prestation de Services. Nous les sensibilisons à l'inclusion et leur communiquons les adaptations nécessaires pour assurer l'accessibilité des PSH.

Custom s'engage à :

- Accueillir dans ses formations les personnes en situation de handicap ci-dessus mentionnées sans discrimination ;
- Mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes en situation de handicap, toutes les adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap ;
- Mobiliser, dans son organisation, un référent handicap ;
- Mobiliser l'ensemble de ses équipes pédagogiques, techniques et/ou administratives sur les questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- Faire connaître la « *Charte d'accessibilité aux personnes en situation de handicap* » par tous les moyens possibles (site internet en particulier) afin d'informer les stagiaires et les partenaires des engagements pris.

### **COMMUNICATION ET VISIBILITE**

Cette charte est accessible depuis notre site internet, dans une section dédiée aux PSH. Ce dispositif garantit une visibilité continue de nos engagements.

### **SUIVI ET AMELIORATION**

Custom s'engage à revoir annuellement cette charte et à améliorer ses actions d'inclusion en fonction des retours d'expérience, des besoins exprimés par les participants et elle est également relayée via nos newsletters et communiquée aux participants avant chaque formation.

## CONTACTS UTILES

Acteur de la formation | Agefiph



Ressources Handicap Formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation#a-qui-sadresse-la-ressource-handicap-formation>

### Ressources générales pour la formation des personnes en situation de handicap

1. L'AGEFIPH vise à permettre aux personnes handicapées de trouver et de mettre en œuvre les solutions permettant de compenser le handicap dans l'emploi. <https://www.agefiph.fr/>  
Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées : <https://www.agefiph.fr/articles/conseil-pratiques/formation-comment-trouver-un-organisme-et-des-financements>
  - Délégation régionale Ile-de-France - Immeuble Le Baudran, 24/28 Villa Baudran 21/37 rue de Stalingrad 94110 Arcueil,
2. Site d'information sur la formation, l'emploi et l'insertion des personnes handicapées : <http://www.handiplace.org>
3. Organismes de formation avec possibilité de fonds handicap pour la formation des personnes en situation de handicap (hors AGEFIPH) :
  - AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes - 6-8 rue Georges et Mai Politzer, 75012 Paris
  - INSHEA : Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés - 58/60 avenue des Landes, 92150 Suresnes - Tél. : 01 41 44 31 00 [contact@inshea.fr](mailto:contact@inshea.fr)
  - FAGERH : <https://www.fagerh.fr/travailleurs-handicapes/se-former> Annuaire sur cette page en prenant la région désirée : [https://www.fagerh.fr/centres-formations-prestations-accompagnement?f\[0\]=field\\_region:210&page=1](https://www.fagerh.fr/centres-formations-prestations-accompagnement?f[0]=field_region:210&page=1)
4. Maison Départementale des Personnes Handicapées
  - De Paris : 69 rue de la Victoire 75009 PARIS - Tél : 01 53 32 39 39, Mail : [contact@mdph.paris.fr](mailto:contact@mdph.paris.fr) <https://handicap.paris.fr/>

## Ressources spécifiques pour les personnes malvoyantes

1. L'association Valentin Haüy est engagée dans l'inclusion sociale et professionnelle des personnes aveugles ou malvoyantes à travers son Centre de formation et de Rééducation professionnelle et ses entreprises de travail adapté.
  - Centre de Formation et de Rééducation Professionnelle, 5 Rue Duroc - 75343 - Paris Cedex 07 - Tél. : 01 44 49 27 27 - email : [contact@cfrp-avh.fr](mailto:contact@cfrp-avh.fr) – Site : <http://cfrp-avh.fr/>
  - Institut médico-professionnel Valentin Haüy (direction Philippe Saccomano), B.P. 47-30 Avenue Mazarin 91381 Chilly-Mazarin Cedex - Tél : 01.69.10.10.65 – Fax : 01.64.48.81.98 - Email : [p.saccomano@avh.asso.fr](mailto:p.saccomano@avh.asso.fr) - Site Internet : [improavh.monsite.wanadoo.fr](http://improavh.monsite.wanadoo.fr)
  - Association Valentin Haüy, Enseignement du braille par correspondance, 5 rue Duroc – 75343 Paris cedex 07 Tél. : 01 44 49 27 27, poste 25 47 - E-mail : [braille.prov@avh.asso.fr](mailto:braille.prov@avh.asso.fr)
2. La Fédération des Aveugles de France et son centre de formation Access Formation pour les personnes aveugles et amblyopes, les professionnels de la rééducation et le grand public. <https://www.aveuglesdefrance.org/formations>

## Ressources spécifiques pour des personnes malentendantes

1. E-space Campus, formation adaptée pour adultes sourds ou malentendant : le consortium L@CCES est un regroupement d'établissements qui mutualisent ressources pédagogiques et humaines afin de rendre « accessibles » des contenus de formation aux étudiants sourds ou malentendants grâce à la plateforme Numérique E-Space Campus. <https://epale.ec.europa.eu/fr/resource-centre/content/e-space-campus-formation-adaptee-pouradultes-sourds-ou-malentendant>
2. AFOCAL Formations accessibles aux sourds et malentendants. L'AFOCAL propose des formations accessibles aux sourds et malentendants, encadrées par une équipe de formation qui traduit tous les contenus en langue des signes française. Inscription et information sur [www.afocal.fr](http://www.afocal.fr) ou par mail à [paca@afocal.fr](mailto:paca@afocal.fr)
3. Union des associations de personnes malentendantes et devenues sourdes. <https://surdifrance.org/nos-actions/formation5> Réseau Visuel (langue des signes) : <http://www.visuel-lsf.org/#>